

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT- MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mardi 24 février 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu / La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu le vingt-quatre février de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Hélène Gauvreau, parent  
Mélanie Rouillard, parent  
Claire Gagnon, enseignante  
Nathalie Lemieux, enseignante

M. Roch Plusquellec, parent

Aussi présents :

Mmes Lyne Brousseau, commissaire  
Jocelyne Wheelhouse, représ. de la communauté

M. Yannick Roy, directeur

**ABSENCES**

Mmes Martine Lemire, service de garde  
Johanne Charest, enseignante  
Mélanie Desbiens, parent

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par madame Hélène Gauvreau, présidente. Il est 19 h 00.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-492-09 IL EST RÉSOLU par madame Nathalie Lemieux,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté avec les modifications suivantes :

- 6.3 Projets d'améliorations et de transformations (reporté)  
6.6 Semaine de relâche service de garde (information)

Affaires nouvelles : Projet - Mois de la nutrition à La Motte  
Projet - Trousse naissance

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 27 janvier 2009**

CE-493-09 IL EST RÉSOLU par madame Claire Gagnon,  
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS**

**Révision  
budgétaire service  
de garde**

Le directeur présente la révision budgétaire. Suite aux priorités dégagées par l'équipe du service de garde et par le conseil d'établissement, nous convenons d'adopter un budget équilibré pour l'année 2008-2009.

CONSIDÉRANT QUE nous voulons maintenir le même niveau de services complémentaires afin de répondre aux besoins des parents;

CE-494-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit adoptée la révision budgétaire 2008-2009  
telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Organisation  
scolaire 2009-  
2010**

Monsieur Roy nous fait part de l'organisation scolaire pour l'année 2009-2010. Il nous présente les hypothèses pour la formation des groupes. Nous discutons des différentes possibilités de regroupement et échangeons sur des forces et contraintes des différents scénarios.

**Sorties  
éducatives**

Le directeur présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la LIP).

CONSIDÉRANT la valeur éducative des sorties proposées,

CE-495-09 IL EST RÉSOLU par madame Mélanie Rouillard,

Que soit approuvée la programmation des sorties éducatives proposée par l'équipe-école et la direction des écoles de Saint-Mathieu/La Motte d'ici avril 2009.

ADOPTÉE.

**Présentation du  
plan triennal  
d'organisation  
scolaire de la  
commission  
scolaire 2009-2012**

Le directeur consulte les membres du conseil sur le projet d'organisation scolaire des écoles de la commission scolaire pour les années 2009 à 2012.

**Semaine de  
relâche au  
service de  
garde**

Le directeur informe l'assemblée au sujet du nombre d'inscriptions pour la semaine de relâche au service de garde.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

Comité de parents :

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

Il y aura une réunion du Conseil des commissaires le 17 mars à l'école de Saint-Mathieu.

Les élèves de l'école de La Motte organisent une activité « spaghetti » dans le cadre du Mois de la nutrition.

Une quinzaine de trousse « De la naissance à l'école » seront offertes gratuitement aux nouveaux parents du secteur. Cette trousse est offerte grâce à la collaboration des municipalités, du CLSC et des écoles. Elle a pour but de donner de l'information sur les besoins de l'enfant et sur son développement, de la naissance à l'école.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-496-09 IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 35.

---

Hélène Gauvreau,  
présidente d'assemblée

---

Yannick Roy,  
secrétaire d'assemblée